

CCALNCommunauté de Communes
Avre Luce Noye**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE****Nombre de membres
du Conseil Communautaire****Titulaires** : 69
Membres présents : 49
· supplés : 7
· représentés : 8
Votants : 57**Date de la convocation** :
21 Septembre 2018**Secrétaire de séance** :
Christiane NANSOT

L'An DEUX MILLE DIX-HUIT, le 27 Septembre à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement le 21 SEPTEMBRE 2018, s'est réuni à FOLLEVILLE sous la présidence de Monsieur Pierre BOULANGER, Président.

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MARCEL, MAILLART, PREVOST, BLIN, LEFEBVRE Maité (suppléante de M. DEPRET), SAINQUENTIN (suppléante de M. LECLABART), FLAMANT, WU, DAULT (suppléant de M. RICARD), HALL, ROUX, BLONDEL, PETIT et NANSOT, Messieurs AMARA, BARRE, COTTARD, CAPELLE, BOUCHER, BLONDELOT (suppléant de M. DOUCHET), HEBERT, DOVERGNE, PALLIER, SURHOMME, BEAUMONT, LEVASSEUR, LECONTE, TEN, HENNEBERT, BERTRAND Jacques, GORET, DAIGNY, MOURIER, FRANCOIS, BOULANGER, LAMOTTE, GAUMONT, VANDEVELDE, CHIRAT, LAMBERT (suppléant de M. DALRUE), MIANNE (suppléant de M. DRAGONNE), LEROY, PELTIEZ, CAILLET (suppléant de M. SZYROKI), MAROTTE, CLEMENT, HEYMAN, VAN OOTEGHEM, VAN GOETHEM

● Disposaient d'un pouvoir :

M. BARRE de M. AUBRY, M. AMARA de Mme MARSEILLE, Mme MARCEL de M. FRANCELLE, Mme BLIN de M. DURAND, M. COTTARD de M. DESROUSSEAUX, M. PELTIEZ de M. DERLY, M. CHIRAT de M. SUIN et Madame PETIT de Mme LEFEBVRE Nadège

● Absents excusés :

Mesdames MARSEILLE (représentée par M. AMARA), LEFEBVRE Nadège (représentée par Mme PETIT), Messieurs AUBRY (représenté par M. BARRE), FRANCELLE (représenté par Mme MARCEL), DURAND (représenté par Mme BLIN), DESROUSSEAUX (représenté par M. COTTARD), BERTRAND Gilbert, DOUCHET (représenté par M. BLONDELOT), SUIN (représenté par M. CHIRAT), DEPRET (représenté par Mme LEFEBVRE Maité), DUTILLEUX, LECLABART (représenté par Mme SAINQUENTIN), RICARD (représenté par Mme DAULT) et M. SZYROKI (représenté par M. CAILLET)

● Absents non excusés :

Madame ATTAGNANT, Messieurs MONTAIGNE, BINET, CARON, POTTIER, JUBERT, VERMEIL, PICARD, REMY

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BP 2018 – BUDGET GENERAL**RAPPORT DE Monsieur Dominique LAMOTTE Vice-Président chargé des Finances**

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 02 mai 2018, relative notamment au vote du BP 2018 Budget Général ;

Compte tenu des crédits disponibles et de la rigueur comptable ;

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 22 février 2018, portant sur la vente du véhicule de marque Toyota Hilux, pour un montant de 15 000 € ,

Vu la délibération du Bureau communautaire en date du 4 juin 2018, relative à l'acquisition d'un véhicule 4*4 de marque DACIA,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

› Entérine par voie de **Décision Modificative n°1 au BP 2018 BUDGET GENERAL**, les ajustements budgétaires suivants :

Permettant l'acquisition du DACIA :

● **Dépenses d'Investissement**

- 21 - Immobilisations corporelles:
 - 2182 Matériel de transport : + 21 608 €
 - 2135 Install. Générales Agencements... : - 3 648 €

TOTAL : 17 960 €

Permettant la vente du Toyota - FCTVA Dacia :

● **Recettes d'Investissement**

- 024 – Produits des cessions d'immobilisations : + **15 000 €**
- 10 – Dotations Fonds divers réserves : + 2960 €

TOTAL : + 17 960 €

› Autorise le Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision.

Fait et délibéré le 27 Septembre 2018 A FOLLEVILLE

Le Président,

Pierre BOULANGER.

POUR EXTRAIT CONFORME

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AVRE, LUCE NOYE